

FERBAM 76 WDG FONGICIDE

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Ferbam 76%

NO D'ENREGISTREMENT 20136

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

MODE D'EMPLOI

Les quantités “ par 1 000 litres ” recommandées pour les arbres fruitiers sont basées sur l'emploi d'une solution de pulvérisation diluée. Le fongicide FERBAM 76 WDG peut être employé à faible volume ou sous forme de pulvérisations concentrées en augmentant la dose, afin d'appliquer la même quantité de FERBAM 76 WDG par hectare qu'on appliquerait normalement en utilisant des mélanges dilués. Pulvériser ce produit dans suffisamment d'eau pour bien couvrir toutes les parties des plantes; ce volume dépendra de l'équipement de pulvérisation et de la grosseur des plantes.

MÉLANGE: Le FERBAM 76 WDG se mélange facilement avec de l'eau. Le FERBAM 76 WDG est compatible avec la plupart des insecticides et fongicides d'usage courant, sauf la bouillie bordelaise et le cuivre fixé avec chaux hydralée.

CULTURES/MALADIES

ABRICOTS: Pourriture brune, brûlure corynéenne, pourriture verte.

Appliquer 2,5 kg de FERBAM 76 WDG dans 1 000 litres d'eau au stade des boutons rouges, au début de la floraison et à la pleine floraison. Ne pas en mettre sur les abricotiers moins de 21 jours avant la cueillette.

BLEUETS: Moisissure grise, brûlure des fleurs, brûlure des rameaux.

Appliquer 3,75 kg de FERBAM 76 WDG dans 1 000 litres d'eau. Effectuer la première application à l'émergence des feuilles ou à l'éclosion des boutons des fleurs. On peut faire des applications additionnelles jusqu'à la mi-floraison, à des intervalles de 7 à 10 jours, selon la température. Ne pas utiliser ce fongicide moins de 40 jours avant la cueillette des bleuets.

CANNEBERGES: Pourriture des fruits.

Appliquer 6,75 kg par hectare à partir du début de la floraison et répéter le traitement deux fois à des intervalles de deux semaines pour un total de trois applications. Ne pas en mettre à moins de 28 jours de la mi-floraison.

CERISES (sucrées et sures): Pourriture brune (brûlure des fleurs), pourriture brune (pourriture destiges), taches des feuilles.

Pour combattre la pourriture brune, pulvériser de 1,75 à 2 kg de FERBAM 76 WDG dans 1 000 litres d'eau au stade des boutons roses, à la pleine floraison, à la chute des pétales et à des intervalles de 7 à 10 jours à compter de 2 à 3 semaines avant la cueillette. Pour supprimer la tache des feuilles, faire 3 traitements avant la cueillette, au taux indiqué ci-dessus, à des intervalles de 14 jours à partir de la chute des pétales, puis en remettre immédiatement après la cueillette. Ne jamais utiliser ce fongicide moins de 4 jours avant la cueillette.

CÔNES D'ÉPINETTES: Rouille des cônes.

Appliquer 2,6 kg par 1 000 litres d'eau (2,6 grammes par litre) au moment de la pollinisation. Employer 300 à 600 mL de cette bouillie d'arrosage par arbre. Pulvériser jusqu'à ce que le liquide commence à couler. Pour s'assurer de bien traiter tous les arbres à la pollinisation, il faudra peut-être effectuer des applications une semaine avant et une semaine après la pollinisation.

GADELLES: Tache des feuilles.

Appliquer 6,75 kg par hectare. Consulter le calendrier local des arrosages pour déterminer le meilleur temps pour les applications.

LAITUE EN SERRES: Moisissure grise (botrytis).

Appliquer 2 kg dans 1 000 litres d'eau. Pulvériser ce mélange sur les plantules avant de les repiquer. Répéter le traitement une ou deux fois à des intervalles de 10 jours.

PÊCHES: Cloque, brûlure coryneenne (criblure).

Pulvériser de 1,75 à 3,5 kg de FERBAM 76 WDG dans 1 000 litres d'eau aux stades de la dormance et du popcorn. Pourriture brune, brûlure des fleurs. Appliquer de 1,75 à 2,25 kg de FERBAM 76 WDG au stade des boutons roses et quand la pleine floraison atteint 25 à 75%. Ne pas en mettre moins de 21 jours avant la cueillette des pêches.

POIRES: Entosporiose, tavelure, tache de suie.

Appliquer ce fongicide aux stades des boutons roses et des calices, ainsi qu'avec les deux premières pulvérisations de couverture, en utilisant 2 kg de FERBAM 76 WDG par 1 000 litres d'eau. Réduire la quantité jusqu'à 1,25 kg pour les pulvérisations d'été. Ne pas en mettre moins de 7 jours avant la cueillette des fruits.

POMMES: Pourriture amère, pourriture noire, tache poméenne du pommier, pourriture sclérotique, rouille de Virginie, moucheture, tache ocellée, rouille du cognassier, tavelure, tache de suie.

Pour combattre la tavelure, appliquer de 1,25 à 2 kg de FERBAM 76 WDG en suivant un programme régulier de protection, à partir du stade des pointes vertes jusqu'à la deuxième pulvérisation de protection inclusivement. Après ce deuxième arrosage de couverture, réduire la quantité à 1 kg par 1 000 litres d'eau s'il y a peu de tavelure dans le verger. Pour supprimer les rouilles, suivre le programme de suppression contre la tavelure à partir de la première pulvérisation de couverture et effectuer aussi une pulvérisation

spéciale de floraison contenant 750 grammes de FERBAM 76 WDG par 1000 litres d'eau. Utiliser les quantités supérieures recommandées contre la tavelure aussilongtemps que les pommiers sont menacés par n'importe laquelle des autres maladies. Peut causer un certain roussissement des variétés sensibles comme la Délicieuse Dorée et la Jonathon. Ne jamais appliquer ce fongicide moins de 7 jours avant la cueillette.

PRUNES et PRUNEAUX: Pourriture brune.

Pulvériser de 2 à 2,5 kg de FERBAM 76 WDG dans 1 000 litres d'eau au stade du popcorn, à l'apogée floraison et deux semaines après la pleine floraison. Effectuer un autre traitement 5 semaines avant la cueillette et répéter les applications à toutes les semaines si le temps est humide. Ne pas en mettre moins de 7 jours avant la cueillette.

RAISINS: pourriture noire.

Appliquer 2 à 2,5 kg de FERBAM 76 WDG dans 1 000 litres d'eau juste avant la floraison, juste après la floraison, 14 jours après la floraison et comme traitements supplémentaires selon les recommandations des spécialistes locaux. Ne pas l'utiliser moins de 7 jours avant les vendanges.

TABAC: Moisissure bleue (dans les couches de semis).

Mélanger 5 kg de FERBAM 76 WDG dans 1 000 litres d'eau et appliquer de 20 à 24 litres de cette bouillie par 100 mètres carrés, lorsque les jeunes plants sont de la grosseur d'une pièce de dix sous dès l'apparition de la moisissure bleue. Répéter 3 fois par semaine jusqu'au repiquage.

TOMATES ET CONCOMBRES EN SERRES: Moisissure grise (botrytis).

Appliquer 2 kg dans 1 000 litres d'eau à des intervalles d'une semaine jusqu'à ce que la maladie soit maîtrisée. Les plants de concombres malades se rétablissent habituellement si les parties affectées sont grattées et recouvertes d'une pâte épaisse de FERBAM 76 WDG. Le FERBAM cause des avaries sérieuses aux concombres anglais sans graines.

MÛRES DE RONCES, BAIES DE BOYSEN, MÛRES BLEUES, FRAMBOISES:

Anthracnose, rouille, brûlure des dards.

Appliquer 3,75 kg de FERBAM 76 WDG dans 1 000 litres d'eau comme pulvérisation de dormance tardive. Effectuer un deuxième traitement avec 2 à 2,5 kg de fongicide dans 1 000 litres d'eau lorsque les nouvelles tiges ont de 25 à 30 cm de hauteur, puis un troisième juste avant la floraison. Ne pas l'utiliser sur ces plantes après que les fruits ont commencé à se former.

JOURS AVANT LA RÉCOLTE: Voici les intervalles pendant lesquels on ne doit pas appliquer ce produit sur certains fruits avant leur cueillette:

- 1 jour: concombres et tomates en serres
- 4 jours: cerises
- 7 jours: pommes, poires, raisins et prunes ou pruneaux
- 14 jours: raisins de Corinthe
- 21 jours: abricots, pêches
- 40 jours: bleuets

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Produit dangereux s'il est avalé, respiré ou absorbé à travers la peau. Bien se laver avec du savon et de l'eau après l'avoir manipulé et avant de manger, boire ou fumer: changer de vêtements. Ne pas l'appliquer ni lui permettre de dériver sur des endroits occupés par des personnes ou des animaux non protégés, ni sur des cours d'eau, lacs ou étangs afin de protéger la faune. Éviter de contaminer les aliments et la nourriture des animaux, y compris les cultures sur lesquelles ses résidus sont dangereux. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet CropLife Canada à www.croplife.ca.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Fongicide de FERBAM 76 WDG, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Fongicide de FERBAM 76 WDG et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide de FERBAM 76 WDG ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au directeur du service technique, United Agri Products 1-800-265-4624 ou à www.uap.ca.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

EMMAGASINAGE : Entreposer ce produit dans un endroit frais et sec. Ne pas congeler.

ÉLIMINATION:

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NET CONTENU: 10 kg

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.

789 Donnybrook Drive,

Dorchester, Ontario

N0L 1G5

1-800-265-4624